



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

02 août 2021

Commercialisation - commercialisation des FIA - formulaires & déclarations

Formulaire de pré-commercialisation en France ou dans un autre Etat membre de l'Union européenne de parts ou actions de FIA établis dans un Etat membre de l'Union européenne (y compris de FIA français)

Ce document constitue l'annexe A de l'instruction AMF DOC-2014-03.

Il n'est disponible qu'en version anglaise.

 Télécharger le contenu

Dossier de notification de commercialisation en France de parts ou actions de FIA de l'Union européenne (y compris français) géré par une société de gestion de portefeuille agréée en France

Ce document constitue l'annexe 1 de l'instruction AMF DOC-2014-03.

 Télécharger le contenu



Lettre de notification à remplir préalablement pour la commercialisation de parts ou actions de FIA de l'Union européenne géré par une société de gestion de portefeuille agréée en France dans un autre Etat membre de l'Union européenne que la France

Ce document constitue l'annexe 2-1 de l'instruction AMF DOC-2014-03.

 Télécharger le contenu

Pièces à joindre au dossier visé à l'annexe 2-1 pour chaque FIA

Ce document constitue l'annexe 2-2 de l'instruction AMF DOC-2014-03.

 Télécharger le contenu

Dossier de demande d'autorisation de commercialisation en France de FIA de pays tiers ou de FIA géré par un gestionnaire établi dans un pays tiers

Ce document constitue l'annexe 3 de l'instruction AMF DOC-2014-03.

 Télécharger le contenu

Dossier de retrait de notification de commercialisation en France de parts ou actions de FIA de l'Union européenne (y compris français) gérés par une société de gestion de portefeuille agréée en France

Ce document constitue l'annexe 4 de l'instruction AMF DOC-2014-03.

 Télécharger le contenu

Dossier de retrait de notification de commercialisation dans un Etat membre de l'Union européenne autre que la France de parts ou actions de FIA de l'Union européenne (y compris français) gérés par une société de gestion de portefeuille agréée en France



Ce document constitue l'annexe 4-1 de l'instruction AMF DOC-2014-03.

↓ Télécharger le contenu

Mots clés

GESTION D'ACTIFS

SERVICES D'INVESTISSEMENT

SUR LE MÊME THÈME

📡 S'abonner à nos alertes et flux RSS

RAPPORT / ÉTUDE

GESTION D'ACTIFS

10 juin 2022

L'évolution du marché des fonds monétaires entre le 31 mars 2020 et le 31 mars 2022



ACTUALITÉ

GESTION D'ACTIFS

09 juin 2022

Evaluation du caractère approprié et exécution simple dans la directive MIFID II: l'AMF applique les orientations de l'ESMA



ACTUALITÉ

EUROPE & INTERNATIONAL

02 juin 2022

L'AMF renouvelle son appel à la mise en place d'une réglementation des fournisseurs de données, notations et services ESG



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

